LES
Mélanges Religieux
Paraissent DEUX FOIS par semaine, les MARDIS et VENDREDIS.
L'abonnement pour l'année £1 0 0

Mélanges Religieux,

Lettres.
Les Correspondances et les Lettres d'affaires doivent être adressées franches de port au Rédacteur en Chef. *Pour les Annonces, voir le tarif à la dernière colonne.*

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Volume 13. MONTREAL, VENDREDI 1 MARS 1850. No. 47.

FRANCE.

DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE L'ENSEIGNEMENT DANS L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Suite.

DISCOURS DE M. DE MONTALEMBERT.

Je dis avec l'expérience et la conviction que donnent vingt années de luttes, que les conditions de notre loi sont telles que, si on nous les avait proposées sous le dernier gouvernement, en 1844, lorsque nous discutions cette même question à la chambre des pairs, *nous, les anciens défenseurs* de la liberté de l'enseignement, faisant aujourd'hui partie de la commission actuelle, nous n'aurions pas hésité un instant à les accepter, et à les accepter avec reconnaissance. Je n'hésite pas à dire qu'elles suffisent, quant à présent, pour assurer les bienfaits de la liberté à l'enseignement en général et à l'enseignement catholique en particulier. Je désire vivement que ces hommes qui *voudraient se vouer* à l'enseignement religieux le sentent et le comprennent, car je suis convaincu que cette partie militante du catholicisme qui ma compté pendant si longtemps dans ses rangs doit *changer aujourd'hui d'attitude* et se substituer à la polémique et à la critique, qui durent déjà depuis vingt ans. l'action, afin de prouver ce qu'elle veut et ce qu'elle peut. (Approbation.)

Voilà quelle est ma conviction, et c'est pourquoi je déclare que la loi actuelle suffit complétement aux besoins de la cause ; et même pour achever cette sincérité devant vous, je vous dirai tout simplement que j'ai plutôt peur que les catholiques ne manquent à la liberté que je n'ai peur que la liberté ne manque aux catholiques, après le vote de cette loi.

C'est l'aveu d'un homme qui, comme vous le voyez, n'est pas le flatteur de sa cause et de son parti, mais qui en est le soldat et l'ami dévoué et sincère. (Très-bien ! très-bien !)

Voilà donc pour la liberté.

J'arrive à la seconde partie de notre œuvre, à la réforme de l'enseignement officiel. Et ici, pour rendre hommage à mes convictions, je suis obligé de déclarer que je *regarde l'enseignement donné* par l'Etat, *comme une erreur*, comme un danger, comme un mal ; je ne crois pas que l'Etat moderne, l'Etat en soi, ait la mission de donner l'enseignement.

Je suis obligé de dire cela en passant, parce que je n'ai pas changé de manière de voir quant aux principes. J'ai deux raisons très-faciles à donner pour justifier cette conviction. Je ne crois pas que l'Etat ait aujourd'hui, dépouillé comme il l'est de toute religion à lui, l'autorité morale nécessaire pour enseigner. Et, en outre, je crois que l'Etat n'a déjà que trop de responsabilité sur le dos, et je ne voudrais pas lui ajouter encore le poids immense de celle d'un enseignement officiel et national. Mais enfin il y a là une institution nationale, il y a là un grand fait, il y a là un préjugé, une habitude profondément enracinée dans le cœur et la volonté de la majorité du peuple français. Je crois fermement que le peuple français veut maintenir son enseignement officiel ; il y a là une volonté que je suis tenu de respecter tout en la blâmant par devers moi. *Mais en respectant cette grande institution*, nous sommes tous appelés à l'améliorer, c'est ce que nous avons entrepris avec la plus complète sincérité et dans l'intention formelle de rendre cet enseignement aussi bon, aussi durable, et aussi solide que possible.

Comment nous y sommes-nous pris ? Toute en respectant l'institution, nous avons dû reconnaître qu'elle n'avait pas donné, comme je l'ai prouvé tout à l'heure, les résultats qu'on devait en attendre ; que si l'institution était bonne aux yeux de ses partisans, et pouvait être regardée comme telle par la majorité du peuple français, *elle n'avait pas donné des résultats satisfaisants* au point de vue social et politique.

Cela étant, nous avons voulu y apporter les grands changements que voici : d'abord changer les autorités qui ont présidé jusqu'ici à sa direction, substituer au conseil de l'Université le conseil supérieur de l'instruction publique, dont je n'examinerai pas la composition devant vous, parce qu'on l'a déjà assez fait dans les deux sens ; substituer aux académies actuelles le gouvernement de l'instruction publique par départements, organisé comme nous l'avons fait dans les conseils académiques de département, appeler *toutes les grandes forces sociales, les autorités religieuses*, judiciaires, politiques et électives à siéger dans ces conseils, et à gouverner ainsi l'enseignement public en surveillant l'enseignement libre ; enfin substituer, quant à l'instruction primaire, à la direction actuelle et si insuffisante de cette instruction, l'autorité exercée par les mêmes conseils académiques, et souvent par les délégués cantonaux, par les maires et par les curés.

Voilà les grands changements que nous avons introduits dans le gouvernement de l'enseignement officiel. A côté de ces changements, qui ne sont pas une ruine, mais qui sont une transformation, nous avons introduit la concurrence, la concurrence par la liberté, que nous regardons *comme devant rendre un service immense* à l'éducation nationale, à l'éducation officielle.

En troisième lieu, nous avons appelé à notre secours l'un des principes les plus invoqués aujourd'hui, et cela dans l'intérêt même de l'éducation officielle, la décentralisation, par l'introduction, dans les conseils académiques que nous avons créés, de conseillers généraux en nombre égal à celui de tous les autres membres réunis.

En dernier lieu, et c'est ce que nous croyons avoir fait de plus heureux et de plus salutaire pour l'enseignement officiel, nous avons appelé la religion représentée par les *ministres des divers cultes, et surtout par* l'Episcopat, à intervenir d'une manière régulière, solennelle et efficace dans le gouvernement de l'éducation donnée par l'Etat.

Voilà ce que nous avons fait pour la réforme, la transformation de l'enseignement public, et avec l'espoir sincère que les résultats qu'il donnera désormais vaudront mieux que ceux que je constatais tout à l'heure.

On me dira peut-être ! Mais, par cette dernière mesure, *vous allez recommencer une œuvre qui a déjà échoué*, qui a été tentée infructueusement, sous la Restauration, par M. l'Evêque d'Hermopolis.

Je dis que non, que nous ne recommençons pas l'œuvre de M. l'Evêque d'Hermopolis. Cette œuvre, que je suis bien loin, du reste, de qualifier d'une manière irrespectueuse pour sa mémoire, diffère complétement de la nôtre. Pour nous, nous ne prétendons pas le moins du monde imposer la religion à l'enseignement public, au nom d'un principe politique, au nom d'un gouvernement plus ou moins populaire ; c'est la nation elle-même, *représentée par ses mandataires, ici, dans* l'Assemblée nationale, et par ses autres mandataires dans les conseils généraux, que nous appelons à introduire, si elle le veut, et dans la mesure qu'elle voudra, l'influence religieuse dans l'enseignement qui lui appartient et qui dépend d'elle.

Voilà une première différence. Une autre, qu'on pourrait encore signaler, c'est la différence des temps, des événements, la différence possible entre l'état général des esprits, au temps où nous sommes, après les leçons que nous avons reçues, après les expériences que nous avons subies, et l'état des esprits sous la restauration.

Mais la *troisième* et la *plus considérable* des différences, c'est que du temps de M. l'Evêque d'Hermopolis, c'était le monopole qu'on mettait partiellement entre les mains du clergé ; il n'y avait pas de liberté à côté du monopole, et ceux qui ne voulaient pas de l'intervention efficace et permanente de la religion dans l'enseignement public pouvaient, à bon droit, dire qu'ils étaient condamnés à l'hypocrisie ou à l'exclusion. Aujourd'hui, rien de semblable : à côté de l'enseignement national, s'il devient religieux, il y aura cette liberté de l'enseignement que nous avons conquise, où la religion pourra trouver un refuge, *si elle se croit compromise* par l'alliance de l'Etat, mais ou la philosophie, à son tour, pourra édifier sa citadelle, *si elle se trouve* opprimée ou mutilée dans l'enseignement de l'Etat.

Telle est donc l'immense différence entre notre œuvre et celle de M. l'Evêque d'Hermopolis : que notre œuvre consacre la liberté de l'enseignement, la concurrence de l'enseignement privé, et, si l'on veut philosophique, à côté de l'enseignement privé catholique et à côté de l'enseignement officiel de l'Etat, où nous désirons que la religion joue un rôle digne d'elle et digne de notre patrie. (Très-bien ! très-bien !)

En un mot, Messieurs, et au un, je l'espère, des membres de la commission ne démentira cette définition que je vais essayer de donner de notre projet, nous voulons substituer l'action de la société tout entière représentée par ses magistrats, par ses pontifes, par ses mandataires électifs à l'action, au gouvernement, d'une corporation indépendante, comme le disait hier M. le ministre de l'instruction publique, *ne dépendant que d'elle-même*, de cette corporation qu'on appelle l'Université, et qui, jusqu'à présent, a présidé à l'instruction publique dans notre pays. Nous avons voulu *transformer l'instruction publique en substituant* la société, non à l'Etat, mais à l'Université.

Voilà ce que nous avons voulu faire ; y réussirons-nous ou non, je n'en sais rien ; mais quand même nous y échouerions, nous aurions donné la preuve de notre esprit d'union et de notre dévouement à la cause sociale et à l'intelligence nationale comme à la moralité nationale. (Très-bien !)

Eh bien, *cette œuvre qui excite chez vous*, dans cette enceinte, une opposition si forte, opposition qui qualifie la loi d'ultra-religieuse ; d'ultramontaine, de jésuitique, cette œuvre a rencontré *une opposition d'une tout* autre nature, et je regrette, pour ma part, que cette opposition ne se soit pas produite à cette tribune, parce que vous l'auriez jugée mieux que vous n'allez pouvoir la juger par mes paroles, par mes récits. Mais cette opposition est un fait trop gravé, un élément trop essentiel de la discussion pour que je ne vous la fasse pas connaître avec un certain détail. (Mouvements divers)

Oui, Messieurs, il vous importe de savoir que cette œuvre a été accueillie par l'opposition violente d'une portion *très-considérable de la presse catholique* et de ce qu'on a appelé ici même le parti catholique. Ce sont, si j'ose le dire, nos propres soldats qui se sont retournés contre nous, qui combattions autrefois avec eux pour cette même liberté, et qui nous ont poursuivis, depuis six mois, tous les jours, de leurs critiques, de leurs accusations, de leurs récriminations.

Ils ont bien voulu respecter nos intentions, mais ils ont attaqué, accusé à la fois nos actes, nos idées ; ils nous ont donné le choix, à nous les vieux et constants champions de la liberté de l'enseignement, de passer, aux yeux du *public religieux, pour des traîtres ou des imbéciles.* (On rit.)

M. de Foblant. Je demande la parole.

M. de Montalembert. Et ce ne sont pas seulement des journalistes c'est-à-dire des hommes naturellement dominés par le besoin d'avoir un aliment quotidien à leurs critiques, qui nous ont traités ainsi ; ce sont des prêtres, peut-être même des Evêques ! On a dressé contre nous des cas de conscience avec une immense publicité. (Mouvements divers.)

Voix à gauche : Cela ne regarde pas l'Assemblée !

M. de Montalembert. J'entends dire que cela ne regarde pas l'Assemblée. Je soutiens, au contraire, que cela la regarde complétement, et qu'elle serait hors d'état de juger la question dans son entier, si elle n'avait pas connaissance des impressions très-diverses que cette œuvre a produites dans le pays.

Voix nombreuses à droite : Parlez ! parlez !

M. de Montalembert. On nous a dénoncés jusqu'à Rome, nous, Messieurs !.... (Exclamations ironiques à gauche.)

M. le Président. Laissez donc parler l'orateur ; le clergé *a été mis en scène, il est bon de savoir s'il est divisé*, ou non.

M. de Montalembert. Oui, il l'est malheureusement, par les excitations de la presse religieuse. Je reprends :

Nous avons donc été dénoncés, nous les plus anciens défenseurs de la liberté de l'enseignement, au monde catholique. M. de Falloux, auteur de la proposition, M. de Melun, M. Beugnot et moi, nous avons tous été dénoncés comme ayant trahi la cause de la liberté de l'enseignement et de l'intérêt de la religion, nous l'avons été pendant six mois de suite, tous les jours. Est-ce un fait, oui ? qu'on *le nie si on le peut.* (*Mouvements divers.*)

On nous a reproché d'abord de n'avoir pas donné la liberté absolue ; comme si nous le pouvions, en présence de la Constitution dont j'expliquais tout à l'heure les dispositions ; comme si nous ne l'avions pas réclamée, M. de Falloux et moi, à l'Assemblée constituante ; et comme si, une fois la Constitution votée, ceux qui se montrent aujourd'hui si exigeants s'en étaient plaints. Vous le savez, Messieurs, personne, après les dispositions votées dans la Constitution, personne, ni dans cette enceinte, ni hors de cette enceinte, n'a réclamé. (Mouvements divers)

On nous a reproché encore d'avoir fait un compromis avec l'enseignement de l'Etat, de ne pas l'avoir abandonné à lui-même ; on nous a reproché d'avoir fait une alliance où nous serions dupes et victimes ; on nous a reproché, ce dont nous nous honorons, d'avoir conclu une paix honorable au lieu de perpétuer la lutte, et, après avoir garanti la liberté pour nous et les autres, d'avoir accepté, pour la religion, une part sérieuse dans l'instruction officielle. En un mot, on nous a reproché d'avoir substitué l'alliance à la lutte.

Eh bien ! Messieurs, j'ai fait la guerre et je l'ai aimée, *je l'ai faite plus longtemps, aussi bien et peut-être mieux* que la plupart de ceux qui me reprochent aujourd'hui de la cesser.

Mais je n'ai pas cru que la guerre fût le premier besoin, la première nécessité du pays. Au contraire, j'ai pensé qu'en présence du danger commun, des circonstances si graves et si menaçantes où nous sommes, et en présence aussi (pourquoi ne le dirais-je pas !) des dispositions que *je rencontrais chez des hommes que nous avions été habitués à regarder comme adversaires*, le premier de nos devoirs était de répondre à ces dispositions nouvelles. Et c'est *à cette pensée honorable que j'ai consacré*, depuis un an, toute l'activité et tout le dévouement de mon âme. (Approbation à droite.)

Je n'ai pas la prétention d'avoir posé plus qu'un autre dans cette œuvre patriotique et religieuse ; je n'ai pas la prétention, pas plus que mes collaborateurs et amis, d'avoir apporté, d'avoir trouvé, d'avoir proclamé une solution souveraine et parfaite ; je suis aussi modeste que possible (chuchottements à gauche) dans l'appréciation de nos efforts et de nos œuvres.

Nous n'avons pas la prétention non plus d'avoir converti nos anciens adversaires ; *nous n'avons pas la prétention* de les avoir réduits : nous en avons rencontré de diverses natures ; nous n'avons pas la prétention d'avoir produit un effet quelconque sur certaines natures intraitables, sur ce que j'appellerai l'orgueil implacable de la fausse philosophie. Non, nous n'avons rien fait sur ceux-là ; ni nous, ni les circonstances, ni les événements, ni l'*histoire du monde contemporain, rien n'a pu les éclairer.*

Mais nous en avons rencontré d'autres pour qui les leçons des événements n'avaient pas été stériles, pas plus qu'elles ne l'ont été pour nous, car tout le monde avait à apprendre, et tout le monde avait à profiter. (Très-bien !) Nous avons rencontré des hommes, nos adversaires de la veille, qui nous ont tendu la main au lendemain de ce que nous regardions tous comme une catastrophe imprévue. Devions-nous repousser cette main ? Non ; ce serait le plus grand reproche que je me ferais de ma vie si je l'avais repoussée.

Certes, ces hommes ne croient pas tout ce que nous croyons ; certes, ces hommes ne veulent pas tout ce que nous voulons. Non, certes, je ne leur décerne ni cet éloge, ni, ce qui serait à certains yeux, cette injure ; mais ils croient aujourd'hui au péril qu'ils niaient jadis et que nous signalons d'avance ; ils veulent, comme nous, un remède à ce péril ; ils veulent le salut de la société, et ils nous ont invités à y travailler avec eux.

Eh bien ! nous avons accepté l'invitation avec le juste empressement d'un cœur dévoué à la patrie et à la société. (Très-bien ! très-bien !)

Messieurs, on fait la paix le lendemain d'une victoire, on fait la paix le lendemain d'une défaite, mais on la fait, surtout, selon moi, le lendemain d'un naufrage. (Sensation.)

Eh bien ! que l'honorable M. Thiers me permette de le dire, nous avons fait naufrage, lui et moi, en Février (mouvement divers) ; quand nous naviguions ensemble, quand nous voguions ensemble sur ce beau navire qu'on appelait la monarchie constitutionnelle... (Rires ironiques à gauche.—Approbation à droite.)

M. le Président. Ce n'était pas un bateau plat ! (Rumeurs.)

M. de Montalembert. Oui, quand nous voguions sur ce navire qui a porté pendant trente-quatre années avec tant d'honneur les destinées et le pavillon de la France. (A droite : Très-bien !) Quand nous voguions sans nous connaître ou nous connaissant à peine, nous pouvions et nous devions nous disputer sur la direction du navire. Mais la tourmente est venue à éclater, le pilote a été jeté à la mer le navire a sombré dans un clin d'œil ; nous périssions si la Providence ne nous avait permis de nous retrouver, lui et moi, sur le radeau... J'appelle le gouvernement actuel un radeau. (*Hilarité générale et prolongée.*)

Je ne sais vers quelle plage ce radeau nous conduit ; mais je déclare que, tout en regrettant le navire, je bénis le radeau. (Nouvelle hilarité.)

Eh quoi donc ! Nous nous retrouvions ensemble au lendemain du naufrage sur cette frêle planche qui nous sépare à peine de l'abîme. Fallait-il, sans nécessité impérieuse, recommencer la lutte de la veille ? Fallait-il repousser la main que, tout naturellement, nous étions portés à nous unir l'un à l'autre ? Fallait-il ressusciter toutes les récriminations, tous les ressentiments, même les plus *légitimes ? Non. Je ne l'ai pas pensé, je ne l'ai pas voulu*, je ne l'ai pas fait, je ne m'en repens pas. (Très-bien ! très-bien !)

Voix à droite : Cela vous honore !

M. de Montalembert. Voilà pourquoi j'ose vous dire... (Interruption à gauche.)

M. le Président. Taisez-vous donc ! Vous rendez l'éloquence bien difficile. (Rires à gauche.)

C'est un reproche que je vous adresse, ce n'est certainement pas un sarcasme à l'orateur.

M. de Montalembert. Voilà pourquoi, Messieurs, j'ose *dire que l'œuvre que nous vous apportons, malgré ses* imperfections, malgré sa complication, que nous sommes les premiers à reconnaître et à déplorer, voilà pourquoi j'ose dire que cette œuvre, qui sera peut-être stérile, est dès à présent une œuvre sacrée, sacrée par l'esprit qui l'a dictée, par l'esprit d'union, de paix et de conciliation, en même temps que de patriotisme qui l'a inspirée. (A droite : Très-bien !) Il y a un an que nous y travaillons nous et nos anciens adversaires, il y a un an que nous y travaillons : nous sommes entrés dans ce labeur avec le souvenir de nos anciennes luttes ; mais nous n'avons gardé ce souvenir que pour nous encourager à *traverser les* ennuis, à surmonter les difficultés et les contradictions, et les amertumes inséparables d'une œuvre de cette nature. Nous n'y avons sacrifié aucune affection, aucune conviction, mais nous leur avons ajouté la conviction de la nécessité de l'union en présence de l'ennemi commun, et une affection ardente et sincère pour la paix de cette société sans cesse menacée. Nous n'avons sacrifié ni la vérité ni la justice ; nous n'avons sacrifié que l'esprit de contention, l'esprit d'amertume et d'exagération, qui sont malheureusement inséparables des luttes même les plus *légitimes, lorsqu'elles sont prolongées.* (Très-bien ! très-bien !)

C'est pourquoi je ne crains pas de maintenir à cette tribune d'appliquer à cette loi l'expression de concordat que j'ai risquée dans la discussion des bureaux. C'est pourquoi je me suis associé, du meilleur de mon âme, à une œuvre dont je n'étais nullement responsable, dont je n'étais *nullement l'auteur, mais dont la gloire doit revenir à* M. de Falloux, au jeune et éminent ministre dont nous regrettons tous l'absence, et dont le nom est devenu en France et dans l'histoire contemporaine le synonyme de la droiture, de l'éloquence et du courage. (Vif assentiment à droite.—Applaudissements.—)

Eh bien ! ce rôle que j'ai assumé, cette union que j'ai conclue, ce travail en commun avec mes adversaires de la veille m'a valu, permettez-moi cet *épanchement*, m'a valu la plus grande épreuve de ma vie politique. J'ai vu se dissoudre l'armée que j'avais, j'ose le dire, formée pendant *vingt années de luttes.* (Sensation.) J'ai vu se retourner contre moi les hommes que j'avais guidés et précédés dans la lutte pendant vingt années, je les ai vus se retourner contre moi, au moment où j'ai cru que la lutte pouvait cesser, et verser, comme ils le disent dans leurs journaux, des larmes sur ce qu'ils appellent mon suicide..., (Bruit continuel à gauche.)

Voix diverses à droite : On ne veut pas entendre l'orateur.

M. le Président, s'adressant au côté gauche, Gardez le silence, Messieurs ; ces interruptions sont indécentes. *Cela ne vous blesse en rien.* Ecoutez-donc !

A droite : Il y a parti pris.

M. le Président. Ce sont des interruptions perpétuelles à gauche.

M. de Montalembert. Je n'incrimine pas ici, Messieurs, les intentions des hommes dont je parle. J'accepte, au contraire, cette épreuve, la plus grande de ma vie politique ; je l'accepte. Voici comment : Je ne sais si jamais j'ai méconnu, dans d'autre temps, les intentions de mes adversaires ; je ne crois pas l'avoir jamais fait : aussi ce n'est pas un acte de contrition que je viens de nouveau faire à cette tribune : j'en ai déjà fait un que je maintiens et qui suffit. Mais si jamais il a pu m'arriver, à mon insu, de méconnaître les lois de la justice vis-à-vis de mes adversaires *d'autrefois*, eh bien ! j'expie cette faute ! Je sais désormais ce que c'est que d'être méconnu, non-seulement par des adversaires, mais par des amis. Mais si, au contraire, je n'ai, comme je le crois en vérité, rien à expier en ce genre, j'accepte encore cette épreuve comme un dernier hommage et un dernier service à la cause de la liberté de l'Eglise.

J'ai donné à cette cause ma vie, mon courage, vingt ans de *persévérance et de dévouement ; je lui offre encore* aujourd'hui, comme un dernier hommage... (interruption à gauche), je lui offre comme un dernier hommage l'ingratitude, l'impopularité et l'injustice que cette loi m'a fait récolter au sein de mon propre parti.

Je suis, du reste, convaincu que j'ai agi complétement d'accord avec l'esprit de l'Eglise ; et veuillez croire que je ne parle pas du tout ici comme Evêque du dehors, ainsi qu'on me le disait hier, car je n'ai pas la prétention d'être successeur des rois très-chrétiens. (On rit.)

Je parle comme simple laïque, ou, si vous voulez, comme simple jésuite. (Rires bruyants à gauche.)

Je dis que l'œuvre que nous avons entreprise, ou du moins la pensée qui nous l'a dictée, est de tout point conforme à l'esprit de l'Eglise, *non-seulement* par les *motifs* qu'a fait vouloir avant-hier avec tant d'éloquence et de force le vénérable Evêque de Langres, non-seulement parce qu'il y a là pour l'Eglise une occasion de dévouement, et que, comme il l'a si bien dit, partout où il y a du bien à faire, l'Eglise y court ; ce n'est pas seulement pour cette raison : c'est parce que l'Eglise, tout en étant inflexible, dans la lutte contre l'orgueil, dépasse toujours ses adversaires, ses rivaux, dans l'esprit de conciliation, quand le moment de la paix est arrivé. Quand on fait un pas vers elle, elle en fait deux vers vous. Voilà le rôle de l'Eglise tel que je l'ai étudié et apprécié dans son histoire. L'Eglise, inflexible contre ce que j'appelais tout à l'heure l'incorrigible orgueil de la fausse philosophie, est pleine de douceur, de sympathie, de tendresse, pour les hommes qui font un pas vers elle. Elle fait tout ce qu'elle peut pour les encourager à faire le second, et elle marche, de son côté, à leur rencontre. L'Eglise ne veut jamais humilier personne devant elle, elle n'humilie que devant Dieu. L'Eglise ne dit jamais ces deux paroles que vous entendez tous les jours dans la sphère de la politique: *Tout ou rien*, et *il est trop tard.* Elle ne dit jamais : *tout ou rien*, car c'est le mot de l'orgueil, de la passion humaine qui veut jouir et vaincre aujourd'hui parce qu'elle doit mourir demain. (Très-bien !) L'Eglise, comme on l'a tant dit, est patiente parce qu'elle est éternelle, et voilà pourquoi elle ne dit jamais : *Tout ou rien.* Elle ne dit pas non plus : *il est trop tard*, ce mot coupable et impitoyable, parce que, s'il n'est jamais trop tard pour sauver une âme, il n'est jamais trop tard non plus pour sauver *une société qui consent à être sauvée.* (Très-bien ! très-bien !)

Maintenant, on vient nous dire que nous faisons un métier de dupes, et que nous serons dupes dans ce qu'on a appelé si improprement une transaction. Ce n'en est

---

FUEILLETON.

Mission du bagne de Toulon.

La mission donnée aux forçats du bagne de Toulon a été un vrai triomphe pour la religion. Le nombre seul des Missionnaires était suffisant pour faire frissonner d'effroi le prince des ténèbres. Vingt Jésuites à l'œuvre ! Pour le croire, il faut se rappeler que le vrai peut quelque fois n'être pas vraisemblable. Le P. Lavigne était le supérieur de ce bataillon sacré.

Les missionnaires avaient demandé à loger dans le bagne même et d'y partager le régime des forçats qu'ils venaient évangéliser. On ne leur accorda pas cette grâce, non par mauvaise volonté, mais par un sentiment peut-être mal réfléchi d'égards pour eux, et afin de leur épargner le surcroit que ce régime si dur aurait ajouté à leurs fatigues.

Reçus d'abord par les forçats avec plus de curiosité que de bienveillance ils ne tardèrent pas à trouver le chemin de ces cœurs tourmentés. Les condamnés ne tardèrent pas à comprendre qu'on leur apportait des lumières, des consolations et qu'il y avait en eux quelque chose qu'aimaient ces hommes qui venaient leur parler comme des frères et des amis.

Voici l'ordre des exercices de la mission. Au coup de canon de 6 heures, le matin et de 9 h. le soir, signal pour annoncer l'ouverture et la clôture du port, les Missionnaires se rendaient dans les salles des condamnés, situées les unes sur terre, les autres sur mer (bagnes flottants). Ces salles, au nombre de 16 ou 18 contenaient chacune de 200 à 500 auditeurs. L'instruction durait une demi heure. Le dimanches, tous les galériens se réunissaient dans le vaste local de la canoterie pour assister à la messe, et entendre une instruction commune. Quant aux confessions, les missionnaires avaient la permission de retenir auprès d'eux autant de pénitents qu'ils le jugeaient à propos ; le plus souvent c'était pendant la nuit qu'ils se livraient à ce saint ministère. L'affection des galériens pour eux était filiale ; le seul nom d'*ami* donné à des infortunés qui ne s'entendent appeler que par les expressions de scélérats, d'assassins etc, les avait déjà profondément touchés. Le zèle désintéressé des Missionnaires, l'amour qu'ils leur témoignaient les avait entièrement gagnés.

Ils attendaient parler de soumission, d'expiation, de pénitence, de réhabilitation et d'espérance. Ils écoutèrent ces voix nouvelles qui leur parlait de Dieu sous ces voutes accoutumées aux cris du blasphème et du désespoir. La parole évangélique éveilla même de nombreux échos dans ce farouche auditoire ; et y créa des apôtres inattendus.

Le généreux et intelligent concours de M. l'amiral Hamelin, préfet maritime, et de toutes les autorités rendit encore le travail plus facile.

Cette terre rude et sauvage remuée par le soc de l'évangile, arrosée des sueurs de l'apostolat a produit immédiatement des vertus et même des vertus grandes et fortes. Il y a eu des passions domptées, des haines éteintes, et des souffrances acceptées avec résignation. L'orgueil et le respect humain ont été vaincus, et ceux qui se ventaient de n'avoir jamais fléchi, jamais tremblé, jamais demandé grâce, ceux qui fesaient frémir leurs compagnons et qui épouvantaient leurs gardes sont venus s'agenouiller, pleurer et détester leurs péchés aux pieds du ministre de paix. Pleins d'espoir dans la miséricorde de Dieu ils sont devenus doux envers la justice des hommes et ils l'ont acceptée. C'était pour eux, comme un monde nouveau, de sentir que tous les cœurs ne leur étaient pas fermés, de voir se lever sur leurs têtes flétries d'autres bras que des bras armés du bâton de la chiourme, d'apercevoir au delà du bagne et de ses supplices, au delà du monde et de ses mépris, un pardon véritable et une réhabilitation éternelle et d'être aux pieds des ministres du ciel qui venaient les bénir et les purifier de la part de Dieu.

Durant le cours de la mission, sans en avoir rien dit à personne, ils firent une quête entre-eux pour faire une aumône aux prédicateurs : 800 fr. furent recueillis ; mais comme on le pense bien, les Missionnaires ne voulurent pas l'accepter ; ils savaient bien que ces pauvres gens avaient déjà assez de privations à s'imposer. Toute fois ce refus ne les découragea pas ; ils résolurent d'acheter avec cette somme une croix qui servirait comme de mémorial de la mission. Ce projet ne put s'exécuter, parce qu'on ne trouva pas dans le moment l'objet qu'ils désiraient. Leur générosité ne recula pas devant ces difficultés : ils se rendent auprès des Pères : " Puisque vous ne voulez pas accepter cet argent, dirent-ils, puisque nous ne pouvons avoir une croix, prenez le du moins pour le distribuer aux pauvres de Toulon." Cette offre sublime fut encore rejetée, et il fut bien difficile de leur faire entendre qu'ils avaient besoin plus que tout autre, de quelque soulagement.

Le trait suivant montrera encore davantage combien était grande cette affection. Un de ces malheureux voyant venir les Pères au bagne, conçut l'affreux projet d'assassiner l'un d'eux. Le motif de son crime était l'espoir de rejoindre sa famille en s'échappant sous le vêtement du Missionnaire. Un poignard était à sa disposition, le P. Madier devait être sa victime : mais la grâce fut plus forte que l'amour de la liberté. Ce criminel tomba aux genoux du Père qu'il voulait égorger, lui avoua son dessein et lui remit le poignard, d'autres instrumens du même genre ont été remis aux Missionnaires.

Mde Hamelin, épouse de l'amiral venait fréquemment aux exercices de la mission. Elle perdit un jour un de ses bracelets. Un forçat le trouva et l'apporta immédiatement à l'un de ses chefs, sans vouloir accepter la récompense qui lui fut offerte. Une montre et une chaîne d'or perdues dans l'arsenal à la même époque furent aussi fidèlement rendues.

Les Autorités frappées du changement opéré par la religion sur ces hommes regardés comme le rebut de la société ont donné d'éclatants témoignages d'estime et de confiance à ces ouvriers évangéliques. Le ministre de la marine leur écrivit une lettre charmante durant leur séjour à Toulon.

Un militaire qui avait agi un peu insolemment envers un des Missionnaires, fut mis à la salle de police, et les prières de celui-ci ne purent obtenir sa délivrance.

Le mot d'ordre leur était donné chaque jour. Au *qui vive ?* ils répondaient : *missionnaire du bagne.* Puis ils s'approchaient de la sentinelle pour dire : *Balcine, chameau*, etc. selon les instructions reçues par le Commandant de place.

Le P. Jean faillit se faire fusiller ; il oublia le mot d'ordre, et ne sut dire autre chose, quand la sentinelle lui cria, *qui vive ?* Sinon qu'il était *missionnaire du bagne.* Cette déclaration était insuffisante. La providence permit que le militaire s'en contenta ; mais l'officier supérieur ne fut pas aussi indulgent envers lui. La salle de police fut le prix de sa bonne action.

Parmi les traits consolants que l'on pourrait citer, nous choisirons celui de la conversion d'un jeune Juif. Né à Paris de parents Juifs, il se trouva orphelin très-jeune, après une vie assez aventureuse, il fut pour ses méfaits condamné aux galères. Il y était depuis 10 ans, quand les Pères y vinrent donner la mission. Sa conduite indisciplinée au bagne lui avait attiré sur les épaules de rudes et nombreux coups de cordes. Pendant la mission, il se trouva du nombre des auditeurs du P. Reynauld. Celui-ci avait manifesté le désir d'a-